

Séjour Art du Chi et vacances vivantes

Tai Chi et Qi Gong le matin... temps libre l'après-midi,
pour débutants et pratiquants de l'Art du Chi (2 niveaux)

Samedi 01 au jeudi 06 août 2026

au centre TAM - lieu pluridisciplinaire de connaissance de Soi

un lieu situé entre lacs et forêts dans la Nièvre (entre Nevers, Véselay et le Morvan)

enseignants : Anne-Marie Vessylier et Thierry Chastaing



Photos : après une possible
baignade, coucher de soleil sur
l'étang de Vaux.
- Chapiteau dans l'espace de pra-
tique + cours sous le chapiteau



- **chaque matinée** est consacrée à la pratique de l'Art du Chi - 9h30 à 12h30 - à travers deux cours, l'un au sol et l'autre debout. Les cours de Chi (au sol) sont orientés vers l'exploration de notre propre potentiel énergétique et le lien avec la puissante nature de cette région. Les cours de Tai Chi et Qi gong (debout) seront en fonction du niveau des personnes présentes.

Deux niveaux de cours (débutant & pratiquant) seront mis en place suivant le niveau de pratique des stagiaires.

- **chaque après-midi** aura le contenu que vous lui choisirez et dont vous êtes responsable. Balades dans les environs (région très boisée) à pieds ou en vélo (nombreux chemins balisés), baignades dans les plans à proximité (5 et 10 minutes de voitures) ou toute autre exploration de votre goût (région à tourisme vert).

Séjour éco-nomique et éco-logique.

les matinées d'enseignement à 32 €. Vous logez sur le lieu du centre (construction bois, chanvre, pierre) ou à l'extérieur. Vous assurez votre restauration.

L'Art du Chi est un art corporel énergétique orienté vers le bien-être et la santé.

Il est issu des arts internes traditionnels orientaux comme le Qi Gong, le Tai Chi Chuan, le travail en assise sur le Tantien et le petit circuit céleste du Taoïsme.

Il emprunte aussi les voies de la relaxation, du contrôle de la respiration et des techniques de focalisation de l'intention, de méditation ou d'émission des sons porteurs d'énergie. L'Art du Chi délaisse toute notion de compétition, de grade et de jeux d'opposition.

Voir le site : www.artduchi-alpesbourgogne.com



Photos du lieu lors de stages des années précédentes.

Lieu du stage - région

Espace privilégié de nature et de calme, le Centre TAM accueille ce séjour. Il a été restauré en auto-construction avec des matériaux naturels (chaux, chanvre, bois local...) Lieu très calme et très agréable à vivre. De nombreux espaces verts, un bassin d'eau, des grands chênes...

Belle région vallonnée située à 40 minutes en voiture de Vezelay et de Nevers.

Dates et horaires

du samedi 01 à 14h30 au jeudi 06 août 2025 à 12h30

Le samedi 01, les cours durant l'après-midi entre (15h00 et 18h00)

Le nombre de stagiaires est d'environ 12 à 15 personnes.

Tarifs

● ENSEIGNEMENT : 192 €/séjour

● HEBERGEMENT sur place

- **Camping aménagé au centre** : 85 €/5 nuits (ou 17€/nuit)

places ombragées sur terrain très calme avec lavabos & douches (eau chaude) + toilettes

sèches + espace cuisine avec 2 frigos + espace de cuisson + espace de restauration équipé.

● HÉBERGEMENT extérieur : **autres gîtes, chambres d'hôtes, camping, Airbnb à proximité** demander la liste et les tarifs.

● RESTAURATION

- l'ensemble de la restauration est à votre charge. Les repas peuvent être préparés et pris ensemble ou séparément au centre.

- possibilité sur place d'un panier légumes de notre jardin potager bio.

● INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Contactez Thierry au 06 07 97 24 56, le plus tôt possible afin d'organiser votre séjour.

adresse d'envoi de l'inscription : Thierry Chastaing - 1, chemin des Égadés 58330

CRUX LA VILLE.

voir le site : www.artduchi-alpesbourgogne.com



Inscription - L'ART DU CHI & VACANCES VIVANTES - 01/06 août 2026

Nom : _____ prénom : _____

adresse : _____

code : _____ ville : _____

pays : _____ tél : _____

e-mail : _____

je souhaite un logement au : ☐ camping au centre ☐ autres : _____

remarque : _____

● NIVEAU : ☐ débutant ☐ 24 postures ☐ 108 postures ☐ 127 postures

● COVOITURAGE : ☐ je propose ☐ je recherche, depuis : _____

● RÉSERVATION

Je verse la somme de 192 € à l'ordre de Vessylier/Chastaing (chèque non encaissé avant le début du stage, inscription dans la limite des places disponibles et par ordre de réception du courrier. En cas d'annulation par les organisateurs, aucune compensation financière n'est envisageable. Les sommes versées seront alors restituées.)

Date :

Signature :